Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 3 (1973)

Heft: 5

Rubrik: Les pages de Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les ateliers d'occupation: Une forme active de loisir

par Jean-Pierre Rageth

Dans l'esprit du plus grand nombre, Pro Senectute est une institution spécialisée dans l'aide individuelle des personnes âgées, sous forme d'aide ménagère ou de participation financière à des frais non couverts par les assurances. Si elle était valable hier, cette définition n'est plus suffisante aujourd'hui. En effet, Pro Senectute s'applique à détecter et à satisfaire dans tous les domaines les besoins des aînés. Les problèmes économiques de la vieillesse étant désormais beaucoup moins aigus, cette institution nationale se tourne vers un autre aspect de la retraite : l'occupation du temps libre. Dans ce cadre, la contribution vaudoise de la Fondation Pour la Vieillesse sont les ateliers d'occupation. Nous en avons visité deux pour vous ; voici ce que nous y avons trouvé.

A la découverte de ses possibilités

« Les Pierrettes », tel est le nom du locatif pour personnes âgées situé au chemin des Biondes à Renens. C'est là, dans les locaux destinés aux loisirs des locataires, que nous avons eu notre premier contact avec un atelier d'occupation. A la vérité, il ne s'agit pas du tout d'un atelier du genre de ceux où règnent établi, sciure et limaille de fer, mais simplement de deux salles de séjour claires et spacieuses, équipées de tables et de chaises, pourvues en armoires pour le matériel, le tout donnant une impression de chaleur et de confort qui fait qu'on s'y sent bien.

Chacune des salles abrite des activités bien distinctes. D'un côté, on « tape le carton ». Inutile de vous décrire l'atmosphère passionnée qui règne là. Relevons tout de même que les cartes sont un bon exercice pour la mémoire et un entraînement intensif à l'esprit d'équipe. De l'autre côté, pas d'activité collective. Chacun travaille pour soi. Pourtant, l'ambiance n'est pas à la solitude ni à l'anonymat. On constate même, à la faveur des conversations et des plaisanteries échangées, que les dames présentes ont entre elles des relations presque plus communautaires que les joueurs de cartes. Ceci constitue notre première découverte frappante: cette véritable communauté par le travail. Mais pas n'importe quel travail: non plus un travail-rendement, où il faut aller vite et où seule la quantité compte, mais un travail-création, fondé avant tout sur la qualité de ce qu'on fabrique, où l'on prend le temps d'imaginer, de varier, de « fignoler », et tout cela sans aucune obligation.

Dimension communautaire aussi par les contacts: on peut s'encourager, se donner des petits coups de main, partager ses expériences et aussi se faire aider par la « monitrice ». Mais que fait-on au juste dans cet atelier ? « Les monitrices proposent, nous répond Mlle Baudin — l'une d'elles — et les participantes disposent. Nous confectionnons à l'avance un ou deux objets de techniques diverses (rotin, tissage, batik ou autre), nous les présentons à nos dames et chacune décide si cela lui plaît ou pas. Notre travail consiste ensuite à donner le mode d'emploi, la matière et des petits conseils. » Cette liberté de choix est réelle puisque certaines font du tissage, une autre fabrique un pantin très original, une autre encore crée un porte-clés peu commun.

« A mon avis, poursuit Mlle Baudin, un des buts essentiels de cet atelier est de permettre aux participants de découvrir de nouvelles matières et de nouvelles techniques de travail. C'est la raison pour laquelle je ne propose pas certains objets, comme les ouvrages de tricot, que chacun peut pratiquer chez soi. Créer quelque chose de neuf, d'inattendu, d'original plutôt que de répéter des ouvrages archiconnus et archipratiqués. Le batik, par exemple, est une technique récente, pas très répandue chez les personnes âgées et qui a beaucoup de succès auprès des jeunes: c'est donc une occasion rêvée de faire preuve d'imagination, de goût et de montrer aux plus jeunes qu'on est capable de réaliser des belles choses. »

Dans cet atelier, une autre constatation frappe et réjouit: personne n'est là pour « tuer le temps » mais chacun est animé d'une intention bien précise. Une dame a produit toute une série de porte-clés parce que c'est un cadeau qu'on apprécie beaucoup dans son entourage. Une autre dame est tout heureuse d'apprendre à fabriquer des objets comme elle n'en a jamais fait auparavant. Une autre personne encore ressent la nécessité de cette activité au niveau de sa forme physique: « C'est très bon pour mes doigts, nous dit-elle en quittant à peine son tissage, ils travaillent sans arrêt et ainsi n'ont pas l'occasion de s'engourdir. » Enfin, une demoiselle très handicapée d'une main commence avec entrain son deuxième sac à main tissé, tout en encourageant un petit

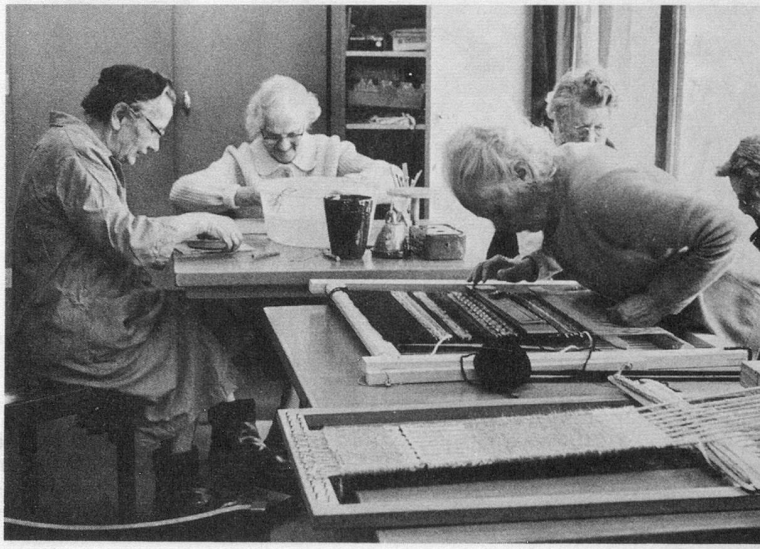

garçon qui, lui, confectionne un pantin. Quelle mère aurait l'aptitude, la disponibilité... et le temps pour faire cela ?
Ainsi, nous avons découvert aux « Pierrettes » des aînées regaillardies par le sentiment qu'elles accomplissent un travail de création, avec tout l'amour dont est capable un artisan pour son œuvre, avec la fierté que procure la réalisation de quelque chose d'original et de neuf, sorti de vieux doigts qui, grâce à cela, refusent de s'engourdir. N'est-ce pas la preuve que cette activité correspond vraiment à un besoin et remplit un rôle très positif ?
A Val-Fleuri, cité Pro Senectute située derrière Sauvabelin, nous avons trouvé d'autres techniques mais la même ambiance. Là non plus, la contrainte n'existe pas. Certaines personnes se contentent même d'assister pendant longtemps à ces après-midi artisanales sans rien entreprendre; puis, tout à coup, elles s'y lancent aussi, à la joie de tous. Ici, le tissage est très apprécié, mais on fait aussi de la céramique, du batik, de la vannerie. M. Albert Resin est en train de confectionner une corbeille en rotin. Ancien agriculteur, il peut se retremper dans les traditions campagnardes, tout à la joie de créer par ses propres mains.

Une organisation souple et efficace

Nous avons encore très peu parlé de l'organisation de ces ateliers. Qui fournit les locaux, le matériel, les instruments de travail; comment devient-on monitrice; comment faire si l'on veut monter un tel atelier dans son quartier ou dans son village. Voilà des questions qui s'imposent, surtout si, vous aussi, vous avez envie de vous y mettre.
Pour cela, nous avons rencontré M. René Quenon, responsable des organisations collectives de Pro Senectute-Vaud.
D'emblée, M. Quenon tient à préciser que son service n'a pas pour but de mettre la main sur les groupes d'aînés existants mais plutôt de se tenir à leur disposition en leur offrant toute une gamme de possibilités d'activités, allant des loisirs passifs (conférences, films, etc.) aux vacances protégées en passant par les ateliers. Chaque groupe intéressé par les ateliers peut avoir recours aux services de M. Quenon et de son équipe.
« Pour lancer les ateliers, nous dit-il, nous avons procédé à un double sondage: auprès des clubs existants pour savoir si ce nouveau type d'activité les intéressait; auprès de personnes susceptibles de remplir le rôle de moniteur ou monitrice.
» Du côté des clubs, le résultat de cette enquête a été très curieux. Bien dans la ligne de la prudence vaudoise, on a commencé par hésiter: certains ont assimilé cela à un travail, dont ils ne voulaient plus (on a assez travaillé toute notre vie!) alors que les autres y voyaient une espèce de société de couture où l'on ne fabriquerait que des choses bien anodines. Ce malentendu de départ fut bien vite dissipé par la projection d'un film montrant exactement ce que ces ateliers veulent être et en présentant certains objets déjà réalisés. La méfiance s'est alors transformée en adhésion enthousiaste et c'est ainsi qu'une dizaine de groupements se sont lancés à l'eau. Chacun a alors reçu un questionnaire individuel lui permettant de voter pour l'activité de son choix parmi une gamme très étendue: rotin, tissage, application sur tissu, émail sur cuivre, confection de jouets d'enfants, peinture, mosaïque, cinéma, pétanque et j'en passe. De cette manière, nous avons pu cerner les désirs de chacun.
» Pour satisfaire ces désirs, nous avions encore besoin de spécialistes qui connaissent les diverses techniques proposées et désireuses de travailler dans le cadre des groupes d'aînés. Les douze candidates retenues ont ensuite reçu une orientation générale touchant tant aux particularités de la vieillesse qu'à la mise en œuvre d'une méthode de travail: qu'est-ce qu'un club pour personnes âgées, comment prépare-t-on un atelier, que faut-il faire en cas d'accident, etc.
» Au bout de sept semaines, à raison d'une rencontre hebdomadaire, c'étaient bien douze spécialistes qui pouvaient se mettre efficacement à la disposition de qui voudrait bien s'en servir; voilà pourquoi et comment Mlle Baudin et ses collègues donnent, un peu partout dans le canton, des idées de créations originales à des personnes enthousiastes. »
Au point de vue matériel, le système est assez simple. Pro Senectute rétribue les monitrices et prête aux groupes le matériel de base. Mme Isabelle Hoffet, ergothérapeute de la Fondation, supervise les ateliers et veille à ce que tout marche au mieux. Chaque atelier qui se constitue reçoit une somme de départ. Avec cet argent, augmenté d'une cotisation modeste de chaque participant, on peut acheter la matière première. Lorsqu'un objet est terminé, son « créateur » peut le garder en payant le prix de la matière de sa fabrication: il s'agit toujours de sommes très modiques. Si un atelier décide de faire autre chose, il peut toujours avoir recours à du nouveau matériel de base et à une nouvelle monitrice, si la technique envisagée est inconnue de la monitrice actuelle. Système simple mais efficace, comme vous voyez.
D'ailleurs, pour faire face au nombre croissant de demandes, Pro Senectute va organiser prochainement un nouveau cours de formation de monitrices. Alors, s'il est parmi nos lecteurs des personnes intéressées par une telle activité, l'équipe de M. Quenon se fera un plaisir de les accueillir.

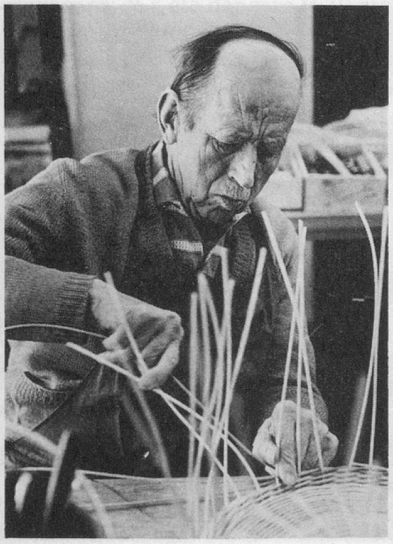

Les photos de ce reportage ont été prises par Alain Gavillet à l'atelier des Biondes, à Renens, et à Val-Fleuri, Lausanne.

Des raisons profondes

Afin d'en savoir plus, sur un plan plus général, nous avons posé quelques questions à celui qui, avec Mme Hoffet et M. Quenon, est à la source de cette si intéressante initiative, M. Rémy Wyss, directeur vaudois de Pro Senectute:
— *Comment expliquer que Pro Senectute développe son action également dans le domaine des loisirs ?*
— On se rend compte de plus en plus que les préoccupations de la vieillesse vont au-delà des questions financières. Il y a aussi la solitude, l'ennui, le sentiment de n'être plus bon à rien. Une des causes importantes de l'isolement des aînés réside dans la modification profonde des conditions de travail. Si, jadis, on travaillait plus et plus longtemps, on travaillait moins vite. Le travail était alors une véritable source de satisfaction et la question du temps libre ne posait pas trop de problèmes. Prenons l'exemple d'un artisan: bien malin qui parviendra à distinguer son temps de travail de son temps de divertissement; travail et loisir sont intimement liés et alternent harmonieusement. Cela est possible parce que son travail lui apporte vraiment quelque chose et n'est pas seulement une source de revenu. C'est cette dimension posi-

tive et belle du travail que nous voulons suggérer aux personnes âgées en leur offrant un moyen concret de réactiver leur existence.

— *Comment définissez-vous les loisirs dans le cadre du Troisième Age ?*

— Précisons d'emblée qu'il n'y a pas de différence entre le loisir en général et le loisir du retraité. A cet égard, on peut très bien dire que les vacances annuelles du travailleur constituent une miniretraite. De même, votre loisir préféré sera sensiblement le même, quel que soit votre âge. De manière plus particulière, le loisir du retraité devrait lui permettre à la fois de faire de manière totalement libre tout ce qu'il a envie de faire et de garder un contact direct avec la société. « Faire ce que je veux, en me demandant toujours si ce que je fais contribue à mon épanouissement et au service des autres »: tel pourrait être le mot d'ordre d'une personne qui a sérieusement réfléchi à l'aménagement de sa retraite. Disons encore qu'il y a deux façons de concevoir son occupation: le loisir actif et le loisir passif. Le loisir passif court le grand risque de réduire toute activité à un passe-temps, un tue-temps. Conférences, films, excursions, si ce sont là les seules activités d'un club, n'aident que très momentanément la personne à vaincre son isolement ou son angoisse. Et cette aide est encore réduite si les « animateurs » décident pour tous. Le loisir actif, par contre, permettra à chacun de réaliser ses propres désirs, ses aspirations, en lui donnant réellement le sentiment d'être une personne et non pas un improductif inutile. Chaque âge renferme en lui une possibilité créatrice: c'est cela qu'il s'agit de rendre possible par des loisirs qui encouragent à la création.

— *Les ateliers d'occupation remplissent-ils ce rôle ?*

— Le travail manuel nous semble en effet être le lieu privilégié de la mise en application de ces idées. Tout d'abord, il permet à l'individu de créer quelque chose qui lui est propre. Nos monitrices, en proposant des objets originaux et inattendus, encouragent l'imagination, l'improvisation plutôt que la répétition ennuyeuse. Chaque fois qu'un objet est achevé, c'est une victoire remportée sur soi-même. C'est ainsi qu'une telle activité redonne et entretient le goût de la lutte, le désir de triompher des difficultés. Et si vous êtes capable de venir à bout d'une difficulté dans le domaine restreint du loisir, vous êtes aussi capable de ne pas vous laisser aller et de réagir positivement dans les difficultés de l'existence.

Les ateliers conviennent très bien à des objectifs tels que dépassement de soi et imagination. D'autre part, le contact social est favorisé: au niveau de l'atelier, on s'entraide, on se communique des expériences, on se confie des « trucs »; et vis-à-vis des autres âges de la population, de telles créations redonnent prestige et dignité. Par exemple, la mode actuelle est aux vêtements tissés à la main, à la céramique et à d'autres objets artisanaux. Or, si les aînés pratiquent ces travaux et peuvent les enseigner aux plus jeunes, ils retrouveront valeur et considération aux yeux de ceux qui les ont mis à l'écart: on aime quelqu'un dans la mesure où il peut nous apporter quelque chose.

— *Que souhaitez-vous pour l'avenir des clubs d'aînés ?*

— Qu'ils veillent à ne pas tomber dans un rôle de simple passe-temps et qu'ils gagnent en originalité, en dynamisme, en ouverture sur l'extérieur. Je ne prétends pas que l'activité manuelle est le seul moyen de stimuler cet esprit de création; mais elle est le lieu de démonstration de la possibilité, même à l'âge de la vieillesse, de découvrir du neuf, de ne pas perdre le goût de la lutte et de retrouver une valeur aux yeux des autres. Peut-être les ateliers d'occupation que nous avons mis sur pied constitueront-ils pour de nombreux lecteurs d'« Aînés » le point de départ d'une vie renouvelée.

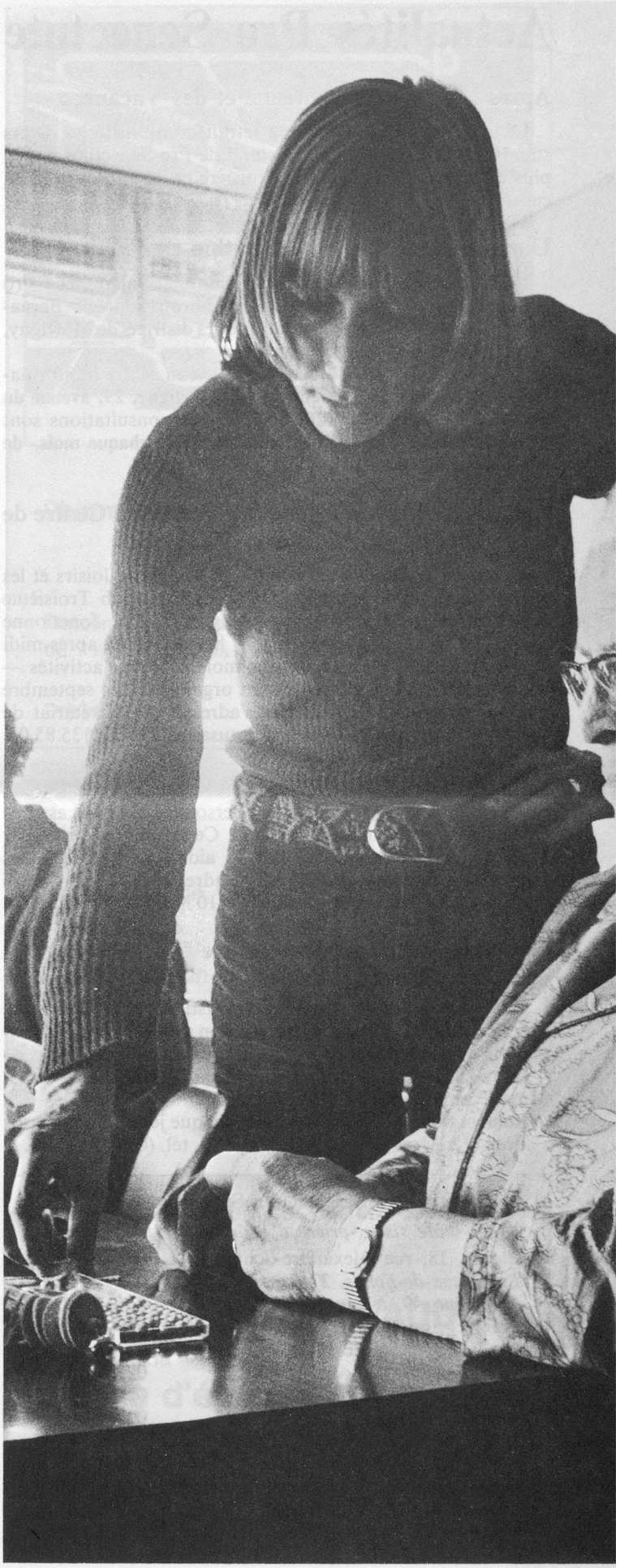

Actualités Pro Senectute

Après le Salon du Tourisme et des Vacances

Un nombre encourageant de retraités ont visité les divers stands de cette exposition. Le stand de Pro Senectute a reçu plus de 1300 personnes. La « Croisière en Méditerranée », à cause de cela, est déjà complète.

Un nouveau centre d'information en Valais

Depuis février 1973, le Comité cantonal valaisan de Pro Senectute compte une nouvelle collaboratrice: Mlle Bernadette Fux, assistante sociale, chargée des districts de Martigny, Rarogne-Occidental et Loèche.

Ce renfort a permis d'ouvrir un nouveau centre d'information et d'assistance Pro Senectute à **Martigny, 29, avenue du Léman** (4e étage), **tél. (026) 2.30.31.** Les consultations sont fixées au **premier** et au **troisième mardi de chaque mois, de 9 heures à 11 heures.**

Un club Troisième Age dans le cadre du Centre de loisirs du quartier de Boisy, à Lausanne

En collaboration avec le comité du Centre de loisirs et les personnes âgées du quartier, les bases d'un club Troisième Age ont été posées. Un groupe de gymnastique fonctionne déjà, tous les vendredis de 16 à 17 heures. Deux après-midi récréatifs seront organisés chaque mois. D'autres activités — ateliers de création, etc. — seront organisées dès septembre 1973. Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat de Pro Senectute, 51, rue du Maupas, Lausanne, tél. (021) 35.85.05.

Aide au foyer à Morges

A Morges, l'aide ménagère aux personnes âgées est assurée par Pro Senectute depuis avril 1973. Ce service est dirigé par Mme Claudine Joseph. Les mêmes aides au foyer et aides familiales continuent le travail. L'adresse reste au Centre médico-social, place Saint-Louis 2, 1110 Morges, tél. 71.63.63.

Nouveaux cours de gymnastique dans le canton de Fribourg

Deux nouveaux groupes de gymnastique pour personnes âgées se sont constitués dans le canton de Fribourg. Ils sont ouverts aussi bien aux messieurs qu'aux dames. Ce sont:

Cugy (Broye), salle communale, chaque lundi, à 19 h. 45, Mme Corminbœuf, tél. (037) 63.16.67.

Romont (Glâne), salle de la cure, chaque jeudi, à 15 heures; s'adresser à Mme Lang, Grand-Rue 19, tél. (037) 52.23.19.

Adresses de Pro Senectute en Suisse romande

Avant toute visite, prière d'écrire ou de téléphoner

Bienne, 18, rue Alexandre-Schöni	032 - 7 25 24
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc	039 - 23 20 20
Delémont, 49, avenue de la Gare	066 - 22 30 68
Fribourg, 6, rue de l'Abbé-Bovet	037 - 22 41 53
Genève, 3, place de la Taconnerie	022 - 24 92 67
Lausanne, 51, rue du Maupas	021 - 35 85 05
Martigny, 29, avenue du Léman	026 - 2 30 31
Monthey, 8, avenue du Simplon	025 - 4 59 39
Morat, Service social de la ville	037 - 71 21 14
Neuchâtel, 11, rue des Parcs	038 - 24 56 56
Sierre, 15, rue Notre-Dame-des-Marais	027 - 5 26 28
Sion, 3, rue des Tonneliers	027 - 2 07 41
Tavannes, 4, rue du Pont	032 - 91 21 20

Collecte annuelle de Pro Senectute : 6,2 pour cent de plus en 1972

Le résultat de la Collecte d'automne 1972 de la Fondation suisse Pour la Vieillesse (Pro Senectute) est de Fr. 2 330 395.25. L'augmentation par rapport à 1971 est ainsi de 6,2 %. La limite des 2 millions avait été franchie en 1970.

Ce résultat est d'autant plus réjouissant qu'après la 8e révision de l'AVS, aux généreuses perspectives, on ne pouvait pas s'attendre d'emblée à recevoir des dons plus élevés. Cette augmentation prouve que le peuple suisse apprécie l'action de la Fondation Pour la Vieillesse qui, avec ses 26 comités cantonaux, 65 centres d'information et près de 3000 représentants locaux bénévoles, offre aux personnes âgées, dans tout notre pays, non seulement des secours dans les cas encore très nombreux de difficultés financières, mais aussi toute une série de services (repas, gymnastique, natation, « Action P », aide ménagère, soins aux pieds, clubs, cours de loisirs, vacances et voyages, etc.), qui représentent une aide technique et psychologique à la vie.

Pro Senectute remercie tous les donateurs de leur compréhension et de leur générosité, ainsi que ses comités cantonaux et leurs quêteurs et quêteuses, de leur magnifique effort. Le nombre croissant des personnes âgées exige sans cesse de la Fondation des prestations plus importantes. C'est pourquoi elle reste dépendante de la bonne volonté de tous.

Voici les résultats de chaque canton:

Comités cantonaux	*1972*	*1971*
Zurich	609 803.45	583 920.12
Berne	338 374.—	301 773.35
Jura-Nord	10 657.15	10 604.45
Lucerne	115 529.32	109 135.87
Uri	23 636.20	21 149.25
Schwytz	42 954.05	38 169.—
Obwald	7 400.65	5 995.45
Nidwald	3 000.—	3 300.—
Glaris	8 188.65	14 290.—
Zoug	24 637.50	27 339.65
Fribourg	23 912.35	21 047.50
Soleure	83 454.50	77 129.45
Bâle-Ville	30 489.75	63 967.19
Bâle-Campagne	114 502.44	110 621.27
Schaffhouse	18 348.30	20 413.40
Appenzell Rh-Ext.	22 392.90	20 068.20
Appenzell Rh-Int.	6 044.50	6 842.60
Saint-Gall	248 412.85	227 462.65
Grisons	55 372.35	49 667.—
Argovie	191 214.06	177 340.70
Thurgovie	111 671.85	96 592.30
Tessin	62 684.25	62 882.75
Vaud	74 267.92	55 562.20
Valais	28 220.86	20 190.45
Neuchâtel	42 307.65	34 285.75
Genève	32 917.75	34 877.95
	2 330 395.25	2 194 628.50

Déménagement

La multiplication des tâches incombant à la **Fondation suisse Pour la Vieillesse (Pro Senectute)** et l'introduction constante de nouveaux services en faveur des personnes âgées a obligé le Secrétariat central à quitter ses locaux, devenus trop petits, et à s'installer plus au large.

A partir du mois d'avril, le Secrétariat central de Pro Senectute n'est donc plus au Mythenquai 24, à Zurich, mais à la **Witikonerstrasse 56, 8032 Zurich**. Son nouveau numéro de téléphone est: **(01) 55.30.70.**